



VIGILANCE & ACTION

"Il n'y a qu'une fatalité, celle des peuples qui n'ont plus assez de forces pour se tenir debout et qui se couchent pour mourir".

"Le destin d'une nation se gagne chaque jour contre les causes internes et externes de destruction".

N° 196 Mars 2006

Bulletin de liaison bimestriel du MIL

Nicolas SARKOZY à la XVI^{ème} Convention nationale du MIL :

«LE CANDIDAT DE NOTRE FAMILLE AURA BESOIN DE TOUT LE MONDE»

La XVI^{ème} Convention nationale du MIL s'est tenue le 4 février 2006 sur le thème «Demain, le vrai péril : la gauche». C'est Nicolas Sarkozy, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, président de l'U.M.P, qui en a assuré la conclusion. Comme il se sentait manifestement en confiance devant un public chaleureux de militants résolus, il en a profité, selon ses propres termes, pour *«parler encore plus franchement que d'habitude»*.

En tant que président de l'UMP, force principale du combat électoral contre la gauche, il a affirmé sa volonté de *«faire de notre famille politique ce que voulait en faire le général de Gaulle, c'est-à-dire le métro à six heures du soir, et pas simplement un club de technocrates»*. Il est revenu à plusieurs reprises sur la vocation de tout mouvement gaulliste d'être un rassemblement de toutes les forces vives de la nation, quelles que soient les catégories sociales auxquelles elles appartiennent et quelle qu'ait été jusqu'alors leur appartenance politique. La droite ne doit pas se réduire *«aux chefs d'entreprises, aux agriculteurs, aux commerçants, aux artisans, aux professions libérales»*, c'est-à-dire à ce que l'on considère comme sa base sociologique traditionnelle. Elle ne doit pas hésiter à s'adresser à toutes les couches de la population : *«Si la droite ne parle pas aux fonctionnaires, si la droite ne parle pas aux salariés, si la droite ne parle pas aux personnalités et au monde des artistes et de la culture, alors, à qui s'adresse la droite ?»*

Nicolas Sarkozy est persuadé *«qu'on peut récupérer à gauche une clientèle populaire considérable»*. Il en fait même la clé d'une victoire durable pour la droite : *«Soit nous regagnons les catégories populaires, et nous avons une chance de nous installer durablement, soit nous ne les regagnons pas, et, à ce moment-là, ce n'est pas la peine d'espérer un jour gagner»*.

Pourtant, qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas pour la droite de se «gauchir», au contraire : *«C'est pour nos valeurs qu'il faut gagner»*. Nous devons avoir *«la liberté d'aller piétiner les plates-bandes du parti socialiste»*. Bien loin de mettre notre drapeau dans notre poche, *«il ne faut pas qu'on se laisse impressionner et il y a un chemin entre le refus de la provocation et l'habitude qui consiste pour la droite à être de gauche (...) Quand on est élu par la droite et par le centre, il vaut mieux faire une politique de la droite et du centre ; si l'on veut faire une politique de la gauche, il vaut mieux être élu par la gauche»*.

Sur ces bases, Nicolas Sarkozy a abordé avec la franchise annoncée certaines questions qui touchent plus précisément à l'organisation de la vie politique. Ainsi en est-il des rapports entre le parti majoritaire et le pouvoir exécutif : *«Il est capital que l'UMP soit un soutien loyal du gouvernement, mais qu'avec la même force l'UMP incarne une alternative pour préparer l'avenir et être capable d'assumer la rupture, le changement, le mouvement au moment de 2007»*.

Nicolas Sarkozy ne se dissimule pas les difficultés qui peuvent exister sur le terrain politique : *«Il y a un débat entre nous sur le rythme du changement et le positionnement politique. Ce n'est*

pas un débat qui soit indécent, mais c'est un débat». Le meilleur moyen d'en sortir, ce n'est pas le silence imposé, c'est la liberté : «Pour moi, l'unité est la conséquence de la liberté du débat, ce n'est pas la cause». Il faut donc que chacun prenne la parole pour user de cette liberté.

Sur un point particulier de la stratégie politique à droite, les rapports entre l'UMP et l'UDF, Nicolas Sarkozy a été particulièrement net. Il ne faut pas «*polémiquer avec François Bayrou*», parce que cela «*ne sert qu'à une seule chose, à lui faire de la publicité. (...) Il n'y aura pas de rencontre, pas de négociation nationale (...). En revanche, dans chaque département, je demanderai à nos responsables de prendre contact avec les responsables de l'UDF*».

Nicolas Sarkozy n'a pas éludé la question qui revient de façon lancinante dans les préoccupations des électeurs de droite, celle de l'unité de candidature dans notre famille politique. Il s'est prononcé sans ambiguïté : «*La guéguerre ne sert à rien. Chaque ambition est légitime ; que chacun fasse valoir ses atouts mais, à l'arrivée, il faudra bien se rassembler parce qu'il n'y aura qu'un seul candidat de notre famille et on fera tous bloc derrière le candidat de notre famille qui aura besoin de tout le monde. C'est cela la martingale gagnante, toutes les autres sont des martingales perdantes*».

Pour autant, cette volonté d'unité et d'unanimité n'a en rien entamé la vigueur, voire la pugnacité de Nicolas Sarkozy. C'est ainsi qu'il a rendu coup pour coup contre les attaques personnelles : «*Quand M. Noah dit qu'il va quitter la France si je suis élu, je lui rappelle que, pour des raisons fiscales, ça fait dix ans qu'il n'habite plus notre pays*». C'est ainsi également, qu'après avoir rappelé qu'il avait été lui-même un militant, il s'est adressé avec chaleur aux militants du MIL en formulant ses exhortations en ces termes : «*... que vous restiez les militants exemplaires que vous êtes, que vous ne vous laissiez pas utiliser au service de petites combines des uns et des autres, que vous gardiez le cap, que vous fassiez ce que vous avez à faire, que vous soyez des militants exemplaires et dignes...*».

Ces propos ont déclenché les ovations d'un public avec lequel ils étaient particulièrement en phase.

L'IMMIGRATION N'EST PAS UN SUJET TABOU

Nicolas Sarkozy était l'invité du Grand Journal de Canal Plus du 1^{er} mars 2006. Il a notamment répondu à certaines questions sur l'immigration.

NICOLAS SARKOZY : Sur l'immigration, c'est très simple. Je dénie à Jean-Marie Le Pen le droit de présenter l'immigration zéro comme une alternative crédible. Un pays, une civilisation, une société, meurent de la consanguinité, de la fermeture et du repliement sur soi. Je suis donc pour une immigration choisie. (...) Plus d'étudiants étrangers parce que nous devons former les élites étrangères si nous voulons que le français continue à exister. Deuxièmement, une immigration économique. Il vaut mieux qu'on accueille chez nous des gens pour qui on a un travail et un logement, plutôt que des gens pour qui on n'a ni logement ni travail. Troisièmement, je ne veux plus de détournement de l'asile politique. Tout le monde demande l'asile politique, y compris lorsqu'on vient de pays où il n'y a pas de problèmes de dictature. Quatrièmement, le regroupement familial. Bien sûr que chacun peut faire venir sa famille, c'est un droit. Comment peut-on s'intégrer si on n'a pas sa famille ? Mais maintenant, nous allons poser des règles qui sont que, pour faire venir sa famille, il faut qu'on démontre qu'on a un appartement pour l'accueillir et des moyens

pour la faire vivre. Parce que faire venir sa famille en France si on n'a pas d'appartement, on crée des ghettos, ou si on n'a pas de moyens, on crée de la pauvreté. La France ne peut pas être le seul pays au monde qui ne puisse décider de qui elle veut accueillir et qui elle ne veut pas accueillir. J'en ai assez que, dès que quelqu'un dit « immigration », immédiatement on ferme les écouteilles et plus personne n'a le droit de parler. On peut parler de l'immigration sans être accusé de racisme. La barbe ! On ne peut plus parler de rien ! Ne vous étonnez pas que Jean-Marie Le Pen ait des beaux jours devant lui avec cela si on n'a même plus le droit de parler de l'immigration. En général, ceux qui ne veulent pas qu'on parle de l'immigration, ce n'est pas ceux qui vivent dans les quartiers où il y a de l'immigration. La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde – c'est Michel Rocard qui l'avait dit justement. J'affirme qu'on peut dire cela sans être un raciste, quand même.

ARIANE MASSENET : Quand vous avez, excusez-moi, certaines personnes qui vous traitent de « Le Pen light », entre guillemets, cela vous met hors de vous ?

Nicolas SARKOZY : Non. Hors de moi, à la place où je suis, il vaut mieux que je reste calme et j'ai de la peine pour eux, parce que je crois être l'homme politique qui a fait le plus de débats avec Jean-Marie Le Pen. Jean-Marie Le Pen, je l'ai toujours combattu et je vais vous dire une chose : si Jean-Marie Le Pen a pu prospérer, c'est parce que les partis républicains de gauche et de droite n'ont pas fait leur travail. Nous sommes responsables de cela et en refusant de parler des problèmes qui préoccupent les gens, et l'immigration est un de ces problèmes, nous avons laissé prospérer les extrémistes de droite sur l'immigration zéro, et les extrémistes de gauche sur une immigration incontrôlée, parce que nous avons déserté le terrain des idées. Aujourd'hui, en tant que président d'un parti politique, je veux justement donner de la noblesse au débat d'idées. Nous sommes responsables de cela. Quant à « Le Pen light », qu'est-ce que cela veut dire, « Le Pen light » ? Cela veut dire quoi ? On est Le Pen ou on ne l'est pas, et je ne le suis pas.

POUR UNE IMMIGRATION CHOISIE

Le gouvernement prépare un projet de loi sur l'immigration et l'intégration.

L'UMP apporte des précisions utiles sur le texte, qui en est à présent au stade de l'avant-projet.

Le 9 février dernier, l'avant-projet de loi relatif à l'immigration et à l'intégration a été présenté par Nicolas SARKOZY, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur lors d'un comité interministériel. Il doit permettre de définir une nouvelle politique d'immigration pour notre pays.

Ce texte met en place les conditions nécessaires pour passer d'une immigration subie à une immigration choisie. Concrètement, cela signifie de lutter plus efficacement contre l'immigration illégale, de mieux encadrer l'immigration légale et de permettre aux migrants de réussir leur intégration au sein de la société française.

Ces mesures s'inspirent très largement des propositions faites par l'UMP lors de la Convention sur l'immigration de juin 2005 ; l'occasion de rappeler le rôle moteur de notre mouvement dans le débat d'idées et les réformes à mettre en place pour notre pays.

RENFORCER LA LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION ILLÉGALE

* En mettant fin aux régularisations automatiques. Un étranger présent illégalement sur le territoire français depuis dix ans n'aura plus droit automatiquement à un titre de séjour comme c'est le cas actuellement. La décision de régulariser un étranger en situation irrégulière, pour des raisons humanitaires, sera prise au cas par cas par les préfets.

* En luttant contre le travail des étrangers en situation irrégulière. Les étrangers qui travaillent illégalement en France ont vocation à être renvoyés dans leur pays d'origine. Un décret en cours d'élaboration contraint les employeurs à payer les frais de retours de leurs employés en situation irrégulière. Une peine d'interdiction d'exercer une activité professionnelle en France pourra être prononcée, en outre, à l'encontre des employeurs étrangers de travailleurs clandestins.

METTRE FIN AU DÉTOURNEMENT DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION LÉGALE

* Lutter contre les mariages de complaisance. Le mariage d'une personne étrangère en situation illégale avec un(e) Français(e) n'impliquera plus la reconnaissance automatique du droit au séjour. La personne devra attendre trois ans de vie commune (contre 2 actuellement) et démontrer qu'elle a respecté le contrat d'accueil et d'intégration. Pour obtenir une carte de séjour temporaire, les conjoints de Français devront justifier d'un visa long séjour de plus de trois mois.

* Mieux encadrer le regroupement familial. Tout étranger qui demandera à être rejoint par sa famille devra prouver qu'il peut la faire vivre à partir des revenus de son travail, hors prestations sociales. Le délai de présence sur le sol français obligatoire pour déposer une demande de regroupement familial passe en outre de 12 à 18 mois. Enfin, le maire de la commune devra attester de l'intégration du demandeur, en particulier de son respect des principes républicains et de sa maîtrise de la langue française.

* Renforcer l'application des décisions administratives. L'administration pourra désormais assortir sa décision de refus ou de retrait d'un titre de séjour d'une « obligation à quitter le territoire français ». La personne disposera de quinze jours, et non plus d'un mois, à compter de la notification de la décision de l'administration, pour déposer un recours, suspensif, devant le tribunal administratif.

ENCOURAGER UNE IMMIGRATION PROFESSIONNELLE ET ÉTUDIANTE DE QUALITÉ

* Par la mise en place d'un système d'immigration à points. Chaque année, le gouvernement indiquera dans un rapport au Parlement les objectifs quantitatifs prévisionnels de visas et de titres de séjour pour les trois années à venir en fonction des capacités d'accueil de la France en matière d'emploi, de logement, d'éducation nationale. Ces objectifs chiffrés porteront sur les grandes catégories de visas et de titres de séjour : famille, travail, étudiant, politique.

* Par un meilleur ciblage des travailleurs étrangers en fonction des besoins de l'économie française.

Trois nouvelles dispositions sont prévues :

- Pour les travailleurs saisonniers, un titre de séjour triennal renouvelable est créé. Il leur donne la garantie, avant de rentrer dans leur pays, de pouvoir revenir en France l'année suivante.

- En ce qui concerne les talents étrangers, une carte de séjour d'une durée de trois ans renouvelable sera proposée aux migrants hautement qualifiés (scientifiques, informaticiens, intellectuels, artistes), susceptibles de participer « de façon significative et durable au développement de l'économie française ou du pays dont il a la nationalité ».

- Enfin, dans certains secteurs d'activité et dans certaines régions il sera possible de surseoir à la règle qui stipule qu'une entreprise ne peut recruter un étranger que si la compétence est introuvable sur le territoire national. C'est le cas par exemple dans les secteurs de la « mécanique, maintenance industrielle, froid, hôtellerie-restauration, des travaux publics, infirmières ».

* Par une meilleure attraction des étudiants les plus qualifiés. Les étudiants accueillis seront admis en fonction de plusieurs critères : nationalité, niveau d'études, filière... La priorité sera donnée à un étudiant qui choisira une voie universitaire pour laquelle on manque d'étudiants. Les étudiants bénéficieront d'une carte de séjour d'un an (prolongeable jusqu'à 4 ans pour préparer un master) ; un titre de séjour complémentaire de 6 mois sera accordé à ceux qui souhaitent compléter leur formation par un premier emploi dans notre pays. Une carte spéciale de séjour sera délivrée aux meilleurs étudiants en contrepartie de l'obligation de retourner dans leur pays d'origine afin qu'ils rendent à celui-ci une partie du bénéfice de leur formation et ne le prive pas de ses élites.

METTRE EN PLACE LES CONDITIONS D'UNE INTÉGRATION RÉUSSIE

* Par une meilleure prévision des flux, permettant d'ajuster l'offre de logement et de travail à la demande.

* Par la généralisation du contrat d'accueil et d'intégration. Ce contrat définit plusieurs engagements de l'Etat à l'égard du migrant : obligation de lui apprendre le français, de l'orienter dans ses démarches pour chercher un emploi, de le protéger contre les discriminations. En retour, le migrant devra s'engager à apprendre obligatoirement notre langue, et à respecter nos lois ; une attention particulière sera portée au respect des droits de la femme. Les préfets et les maires auront la charge de vérifier si le contrat d'accueil et d'intégration a été respecté avant de délivrer une carte de résident de 10 ans.

DEMAIN LE VRAI PÉRIL : LA GAUCHE

XVI^{ème} convention nationale du M.I.L

Le samedi 4 et le dimanche 5 février 2006, le Mouvement Initiative et Liberté (MIL) a tenu sa XVI^{ème} Convention nationale à Paris. Cette manifestation a réuni plus de 500 cadres du MIL représentant les délégations de toute la France, y compris la France d'Outre-mer, et de l'étranger.

Sous la présidence de Raoul BÉTEILLE, président du MIL, ancien député, conseiller honoraire à la Cour de cassation, les travaux ont débuté par une intervention de l'économiste Guéric JACQUET sur le thème du « patriotisme économique » ; Jacques GODFRAIN, ancien ministre, député-maire de Millau, a rappelé les enjeux de la participation au XXI^{ème} siècle ; Pierre BÉDIER, ancien ministre, président du conseil général des Yvelines, a analysé le concept de l'identité française ; Eric RAOULT, ancien ministre, vice-président de l'Assemblée nationale, a conclu la matinée par un rappel : la sécurité est une priorité nationale.



Xavier BERTRAND, ministre de la santé et des solidarités, a ouvert la seconde partie en dénonçant la gauche, coupable de rejeter les réformes salutaires dont la France a un urgent besoin ; Jacques ROUGEOT, professeur des universités, a mis en évidence le fait que refouler la gauche est une entreprise de salut public ; Olivier VIAL, délégué général de l'U.N.I., a dénoncé l'action néfaste de la gauche contre l'emploi des jeunes à partir du cas particulier du Contrat Première Embauche (CPE) ; Bernard ACCOYER, président du groupe U.M.P à l'Assemblée nationale, a insisté sur les enjeux essentiels des mois et années à venir.

Ouvrant la troisième partie, Michel HABIB-DELONCLE, ancien ministre du général de GAULLE, a démontré la pertinence du gaullisme aujourd'hui et demain ; le professeur Bernard DEBRÉ, ancien ministre, député de Paris, a vigoureusement rappelé les valeurs essentielles de la Nation ; Renaud DUTREIL, ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales, a exposé comment la gauche s'opposait à l'esprit d'entreprise ; Nicolas SARKOZY, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, président de l'U.M.P, a conclu la première journée en rappelant la nécessité absolue de battre la gauche en 2007 et en appelant les militants à se mobiliser.

De nombreuses personnalités ont honoré de leur présence cette XVI^{ème} Convention nationale du Mouvement Initiative et Liberté (MIL) qui a permis aux cadres du mouvement et aux personnalités présentes de tirer les leçons du passé et de définir les orientations pour l'année 2006. Tous ont exprimé, à nouveau, leur attachement aux valeurs gaullistes, civiques et patriotiques, ciment permanent de la nation française.

VIGILANCE & ACTION est édité par le M.I.L - Directeur de la publication : R. BÉTEILLE (Imprimerie spéciale - Droit légal à parution)

Nom Prénom.....
Adresse
Code postal Ville
Téléphone Portable Télécopie Courriel@.....
Date et lieu de naissance Je souhaite être adhérent , adhérent actif ou militant ?
Profession

- Je désire recevoir une documentation sur le M.I.L.
 Je désire soutenir financièrement les campagnes du MIL : 30 € / 50 € / 80 € / 120 € ou plus
 Je souhaite adhérer au M.I.L. pour l'année :
 Cotisation de membre et abonnement au journal : 40 € / Cotisation couple : 40 € / Cotisation simple : 25 € / Cotisation chômeur : 10 €
 Cotisation pour la carte de membre donateur : 80 € / Cotisation pour la carte de membre bienfaiteur : à partir de 160 €
 Je désire m'abonner à «Vigilance et Action» : simple 30 € / soutien : à partir de 160 €

Date

Signature

À renvoyer au M.I.L., 75 rue Louis-Rouquier 92300 Levallois-Perret - Tél. 0147573444 - Télécopie 0147573424 - Courriel : m.i.l@noos.fr

MIL : La droite civique, gaulliste et patriote